

Par télécopieur et par courrier : 418 389-1525

(DQ36)

Québec, le 15 janvier 2007

Monsieur Simon Arbour
Équipe Santé et environnement
Direction de la santé publique et de l'évaluation
Ministère de la Santé et des Services sociaux
363, route Cameron
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2

241

DQ36

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique, des questions écrites provenant de différentes clientèles ont été transmises à la commission d'examen conjoint, chargée de l'étude de ce dossier. Ces demandes ont été examinées et sont également disponibles pour la consultation en ligne sur le site du BAPE.

La commission d'examen conjoint désire soumettre à votre instance la présente demande relevant de son expertise et compétence.

Veillez trouver, en annexe, l'information demandée pour laquelle une réponse rapide de votre part serait grandement appréciée compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 29 janvier prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement puisque dans son dernier communiqué la commission a fixé au 26 janvier la date limite de la réception des questions écrites.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Josée Primeau
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p.j.

**QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES ADRESSÉES AU
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (DQ36)**

QUES40. Je me fais du souci pour les brûlures à froid. Les connaît-on bien et comment les prévenir en éliminant les dangers à la source?

QUES62. Les promoteurs mentionnent que ces dépassements seront éliminés si les concentrations en soufre des carburants des générateurs auxiliaires des méthaniers sont maintenues toujours inférieures à 0.5%.

Quels seront les effets à long terme sur la santé d'une augmentation importante d'oxyde de soufre dans l'air ???

QUES77. Dans le rapport de Rabaska, on affirme que « les tensions dans le tissu social s'atténueront et disparaîtront au fur et à mesure que le projet s'implantera et que les avantages qu'il entraîne se concrétiseront, fin de la citation. » Est-ce que le Ministère de la Santé et des services sociaux a pu y retrouver les éléments qui font la démonstration et confirment cette affirmation?